



Montreuil, le 9 mars 2021

N/Réf.: NP/AM

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'élection présidentielle, à laquelle vous présentez votre candidature, la fédération CGT des Services publics, première organisation dans la Fonction publique territoriale, souhaite connaître les éléments de votre programme concernant la Fonction publique et les Services publics.

La période de pandémie que nous traversons encore a largement démontré l'engagement plein et entier des agent-es et fonctionnaires de la Fonction publique territoriale. Loué-es pour leur engagement au quotidien auprès de la population, souvent en première ligne pendant le confinement, leurs droits et leurs conditions de travail ont fortement été attaqués par la mise en place des mesures de la loi de transformation de la fonction publique. Applaudi-es par la population, leur rémunération liée au point d'indice reste dramatiquement basse à cause du gel de ce dernier depuis maintenant douze ans.

Ainsi, depuis de trop longues années, au lieu de faire évoluer la Fonction publique afin qu'elle réponde aux nouveaux enjeux sociaux et environnementaux, les différents gouvernements n'ont eu de cesse de réduire les dépenses publiques, de casser le statut et de provoquer une baisse de près de 0,4% des effectifs de fonctionnaires pour l'année 2020, une première depuis la création du statut !

Aujourd'hui, la fédération CGT des Services publics estime qu'il est urgent de réorienter le budget de l'État afin que l'argent public soit destiné à l'intérêt général.

La CGT reste attachée au statut de la Fonction publique, socle commun de notre république sociale, sa codification participe à son extinction.

L'augmentation significative et urgente du point d'indice permettant le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat, une meilleure reconnaissance des qualifications, notamment pour les filières à prédominance féminine, sont, pour la CGT, de légitimes exigences auxquelles il convient de répondre concrètement.

Des créations d'emplois statutaires dans de nombreux secteurs, la titularisation de dizaines de milliers de contractuel-les doivent également être mises en œuvre.

.../...

La diminution du temps de travail à 32 h hebdomadaires et une reprise des accords locaux plus favorables sur le temps de travail sont à envisager d'urgence.

D'une façon générale, la loi de transformation de la Fonction publique et toutes les mesures et ordonnances qui en découlent sont à abroger d'urgence.

Enfin, et pour en demeurer à l'essentiel sur la question des personnels, la question des retraites ne peut être ignorée. La fédération CGT des Services publics se prononce pour le retour de la retraite à 60 ans et des départs anticipés, à taux plein, pour les carrières pénibles et contre toute remise en cause du système de retraite fondé sur la répartition et la solidarité intergénérationnelle.

La fédération CGT des Services publics tient également à réaffirmer son attachement à la démocratie locale, son exercice au service de toute la population doit rester possible grâce à des dotations et une refonte de la fiscalité locale qui redonnent aux collectivités l'indépendance financière nécessaire pour répondre aux besoins de leurs usagers et usagères dans le cadre d'un service public territorial renforcé. La libre administration ne peut s'exercer que dans ce cadre-là.

À ce titre, les réformes territoriales de ces dix dernières années ont montré leur limite et la loi 3DS parachève cette phase de déconstruction de la démocratie locale à laquelle les Français et Françaises sont attaché-es. Le désengagement de l'État, la perte de moyens financiers, l'absence de réponses aux besoins sociaux auxquels répondaient les collectivités locales ont participé à l'irruption de mouvements sociaux inédits ces dernières années. Ne pas avoir de réponses à la hauteur des enjeux, dans le cadre du service public, serait, de notre point de vue, une erreur.

Voilà, en quelques mots, différents points d'alerte que nous souhaitons vous faire partager afin de connaître les éléments contenus dans votre programme qui doit y répondre.

Dans l'attente d'une communication de votre part, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics
Natacha POMMET,



Secrétaire générale